

Conférence internationale

<< Contribution de l'Islam à l'avènement d'une Paix Mondiale Durable >>

Dakar 28-29 Juillet 2015

PROJET DE RESOLUTIONS

Les participants à la conférence internationale sur le thème : << Contribution de l'Islam à l'avènement d'une Paix Mondiale Durable >>

Prenant à leur compte :

- Les messages forts délivrés par le Président de la République du Sénégal, le représentant de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, le Président de la Jamhiyatu Ansaarud-Dine Internationale, le Président de l'Assemblée nationale du Sénégal ainsi que l'ensemble des éminents érudits et Oulémas.
- Les discours, notamment, le discours introductif du Pr. Ousmane Oumar Kane de l'Université Harvard sur : thème << **Islam, tolérance et démocratie. Réflexions sur le parcours du Sénégal postcolonial** >>

Et aux termes de leurs échanges fructueux portants sur les thèmes suivants :

- La paix condition sine qua non du progrès et du développement ;
- Dialogue interreligieux et paix : la paix mondiale par la paix entre les religions ;
- Islam, solidarité et paix ;
- Femme : école de la paix ;
- Jeunesse : vecteur de paix ;
- Les menaces contre la paix : extrémisme et terrorisme.

Adoptent les résolutions suivantes :

Résolution I. La Conférence recommande la mise sur pied par la Jamhiyatu Ansaarud-Dîn Internationale d'un comité de suivi chargé de la mise en œuvre et de l'évaluation des décisions issues de la présence rencontre.

Résolution II. La Conférence préconise la mise sur pied d'un comité de veille, d'alerte et de médiation internationale en vue de la prévention des conflits, de la fortification du vivre ensemble et de la résolution durable des conflits. Ce comité devra comporter en son sein des personnalités religieuses de notoriété internationale et d'influence transfrontalière, des chercheurs et universitaires, des organisations de la société civile ainsi que des décideurs politiques.

Résolution III. La Conférence suggère la création d'un Fonds de prévoyance pour la Paix et la Stabilité qui sera géré de manière transparente, selon les normes les plus élevées de gouvernance et de gestion axées sur les résultats. Ce fonds aura pour mission, en particulier, d'appuyer le comité de veille, d'alerte et de médiation internationale, et d'appuyer la diffusion du message de paix entre les hommes par l'éducation sous toutes ses formes. Ce Fonds sera opérationnel en 2016. Le comité de suivi sera mandaté pour conduire le processus d'opérationnalisation du Fonds.

Résolution IV. La Conférence propose la création d'un journal de la Paix et de la Stabilité dont l'objectif sera de sensibiliser et de partager les bonnes expériences.

Résolution V. La Conférence approuve l'institution d'un prix Cheikh Ibrahima Niass pour la paix mondiale. Elle suggère que les conditions d'obtention de ce prix ainsi que les critères de son concours soient précisés par le Comité de Suivi.

Résolution VI. La Conférence après s'être félicité de la tenue de la première édition au Sénégal dans le cadre de l'initiative de Medina Baye, recommande la pérennisation de l'évènement selon une périodicité annuelle alternativement au Sénégal et dans un autre pays.

Fait à Dakar, le 29 Juillet 2015